Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-TH-113, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ AGRI-TH-113 (v. A14.1) : Mise en place d'un ou plusieurs échangeurs-récupérateurs de chaleur air/air dans un bâtiment chauffé d'élevage de volailles.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Nom du site des travaux : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

*Secteur de réalisation de l'opération : Agriculture : ☐OUI ☐NON

*Type de bâtiment :
☐Volailles de chair sans parcours
☐Volailles de chair avec parcours ou palmipèdes prêts à gaver ou futurs reproducteurs ou poulettes futures pondeuses
☐ Autres types d'élevage de volailles à préciser: .....

*Surface de bâtiment équipée par le ou les échangeur(s)-récupérateur(s) de chaleur air/air (m^2) : .....

*Le débit global d'air de l'ensemble des échangeurs-récupérateurs rapporté à la surface totale du bâtiment est de ($m^3/h/m^2$) : .....

Caractéristiques de l'échangeur récupérateur de chaleur air/air :
A ne remplir que si les marque et référence de l'échangeur récupérateur de chaleur air/air mis en place ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque : .....
*Référence : .....